Comités Mixtes à la Production

Conseil Supérieur Consultatif EDF.GDF

LE NUCLEAIRE ET L'HOMME

Colloque
du 9 et 10 octobre 2002

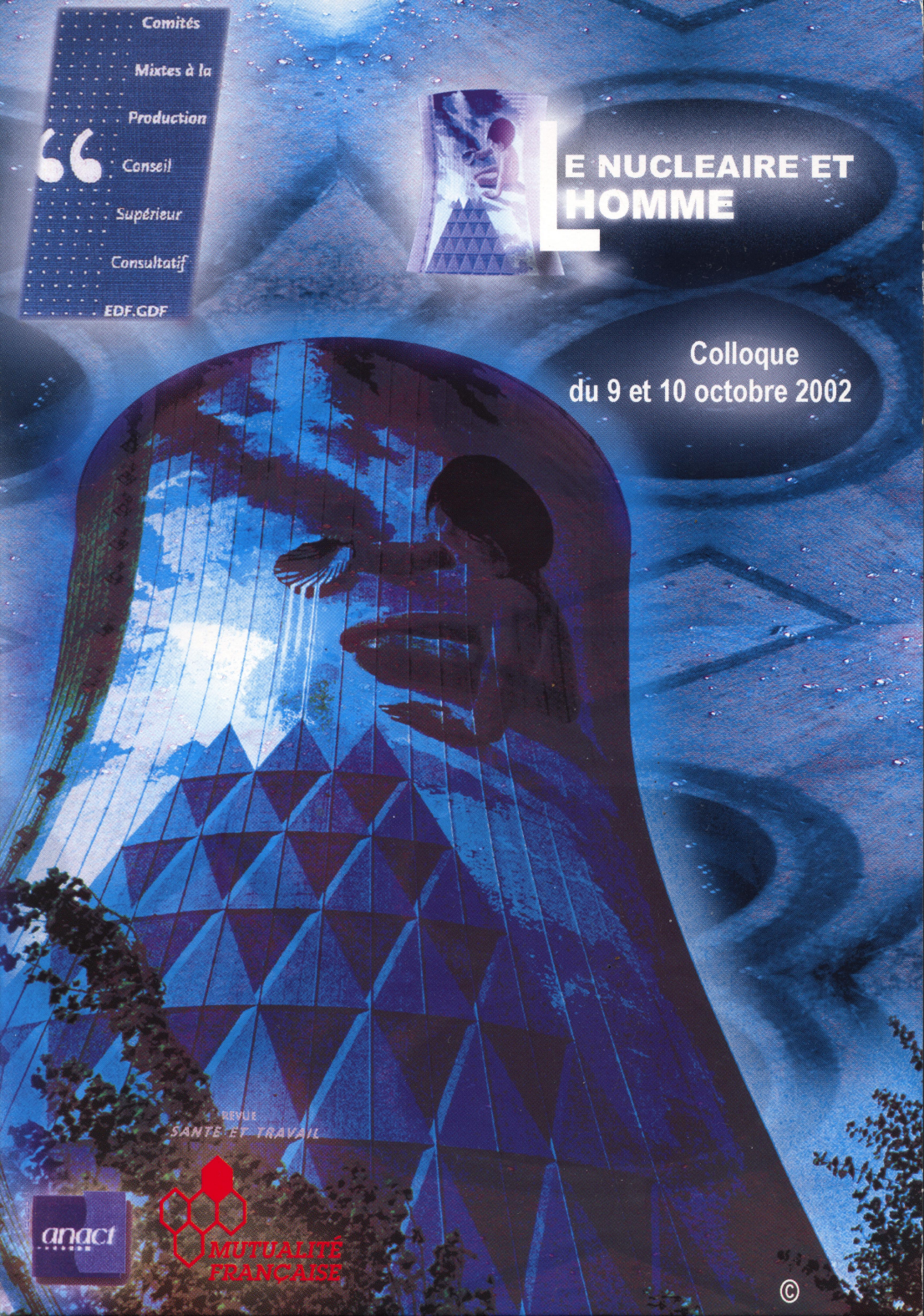

REVUE
SANTÉ ET TRAVAIL

anact

MUTUALITÉ FRANÇAISE

©

Le conseil Supérieur Consultatif des CMP a mis en place deux structures afin de préparer ce colloque :

Un comité de pilotage, animé par Michel LALLIER, et composé de :

- Henri FOREST, FCE-CFDT
- Olivier FRACHON, FNME-CGT
- Jean-Pierre JEGOUREL, FCE-CFDT
- Jean-Pierre JOURDAN, CFE-CGC
- Michel LALLIER, FNME-CGT
- Max ROYER, FNEM-FO

Un comité d'appui et de valorisation scientifique, présidé par Michel BERTHET, et composé de :

- Claude AUFORT, ingénieur, retraité du CEA département d'évaluation de sûreté.
- Michel BERTHET, responsable du département santé et travail de l'ANACT
- Henri FOREST, médecin du travail
- François JEFFROY, chercheur à l'IRSN, président de la SELF
- Frédérique GUILLON, ergonome, CNPE Chinon
- Valérie LAGRANGE, Responsable du département Etudes Sûreté Fiabilité, EDF, R&D
- Hélène MEYNAUD, sociologue, ingénieur chercheur senior au GRETS, EDF R&D
- Sophie PETIT, consultante facteur Humain, CNPE Chinon
- Jean SCHRAM, ingénieur de recherche, EDF R & D, département ESF.

Le colloque est articulé autour de trois thèmes : LE TRAVAIL, LA SANTE, L'ACTION.
Chacun de ces thèmes est précédé d'une intervention de présentation par un membre du comité scientifique reprenant le « point de vue des scientifiques » et par un film de René BARATA tourné sur les sites nucléaires donnant le « point de vue » des acteurs de terrain.

Par ailleurs, une étude bibliographique des principales publications scientifiques et syndicales existantes sur les thèmes abordés à l'occasion de ce colloque, a été réalisée par Daniel LORIOT et Sabrina ZITOUT.
Elle est disponible sur demande auprès du CSC des CMP.

© Médiatèque EDF- Fresque de Jean -Marie Pierret- CNPE de Cruaz.

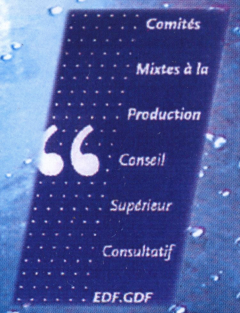

LE NUCLEAIRE ET L'HOMME

Colloque
du 9 et 10 octobre 2002

REVUE
SANTE ET TRAVAIL

MUTUALITÉ FRANCAISE

anact

Contenu du CD

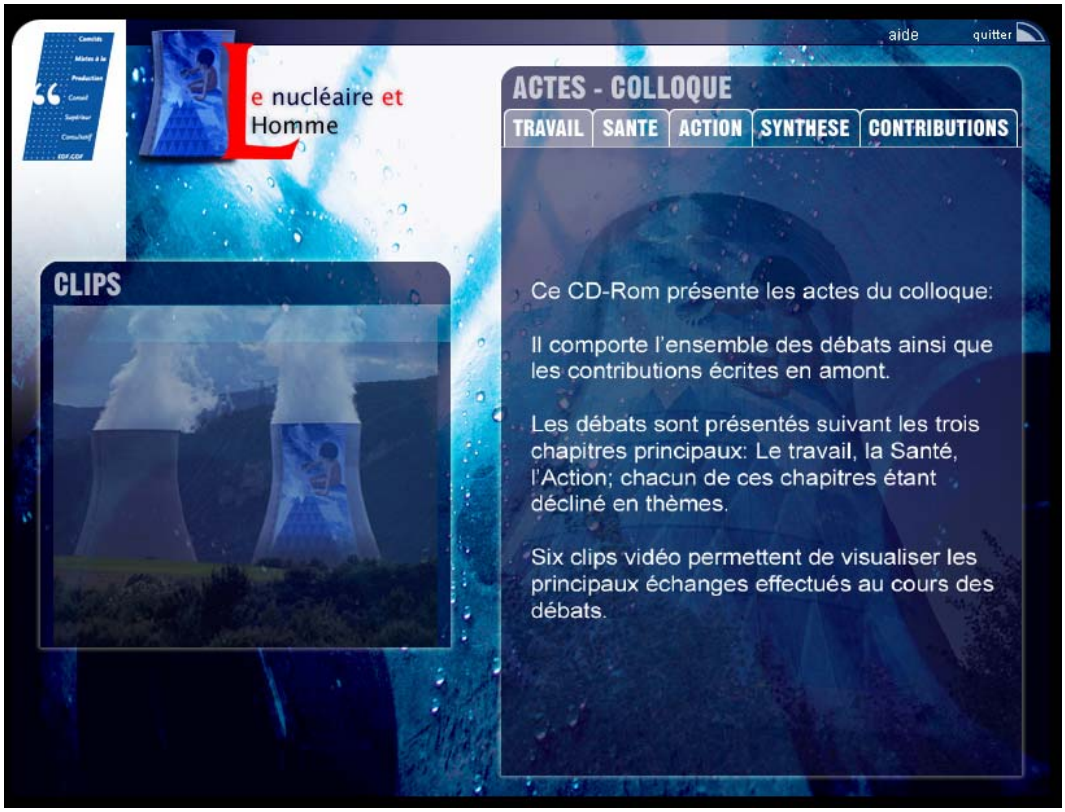

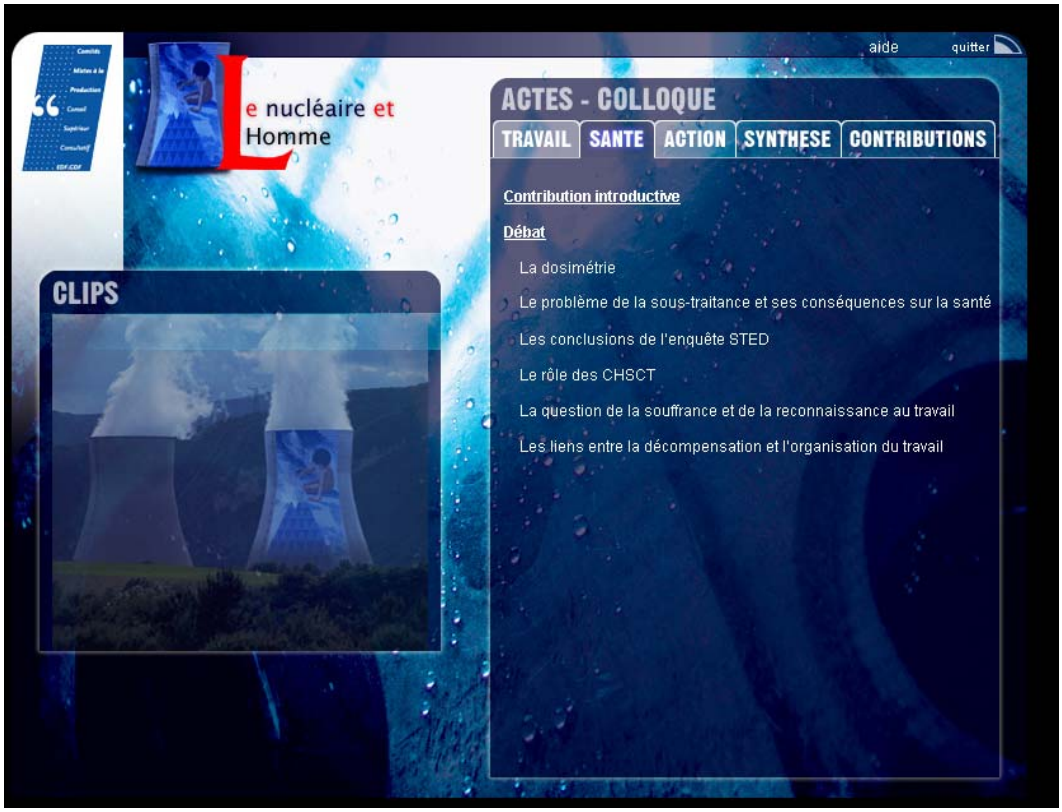

Mon témoignage (page 12 du thème « La dosimétrie »)

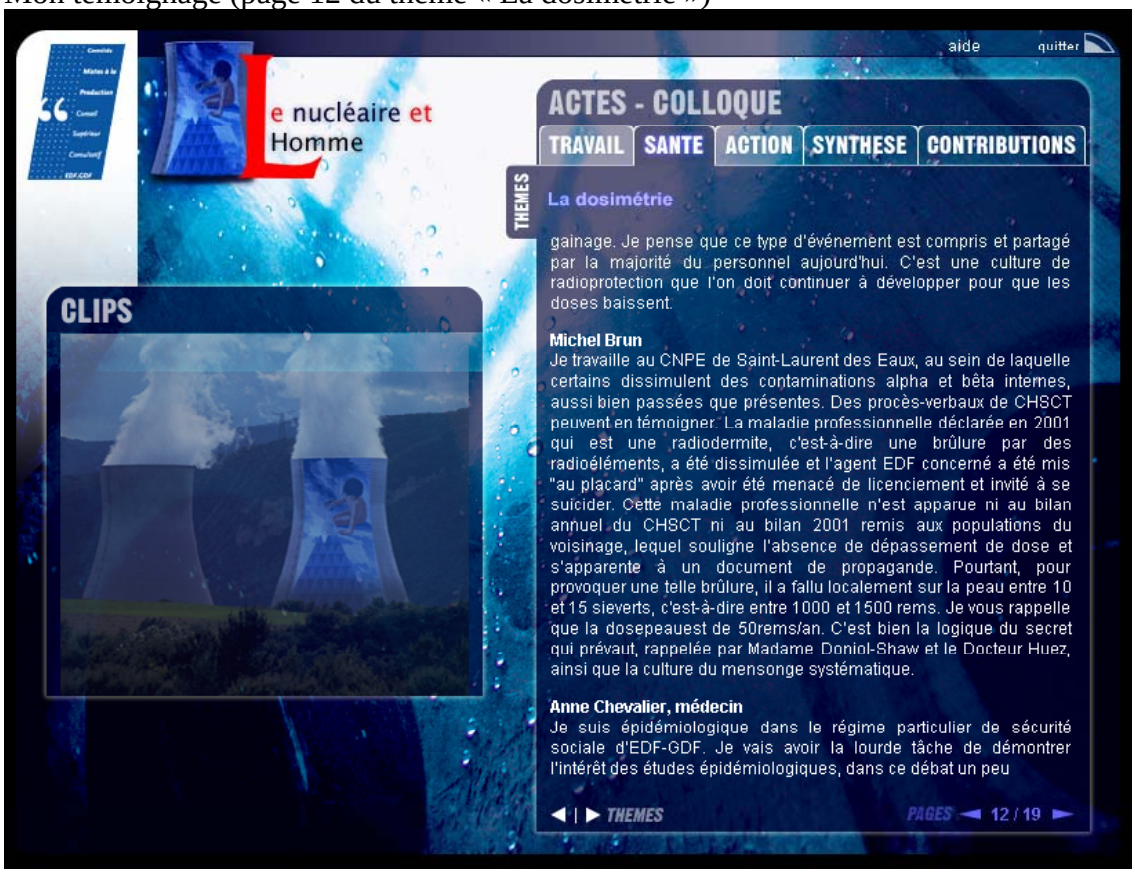

Réponse de Laurent Sticker, chef de la DPN en 2002

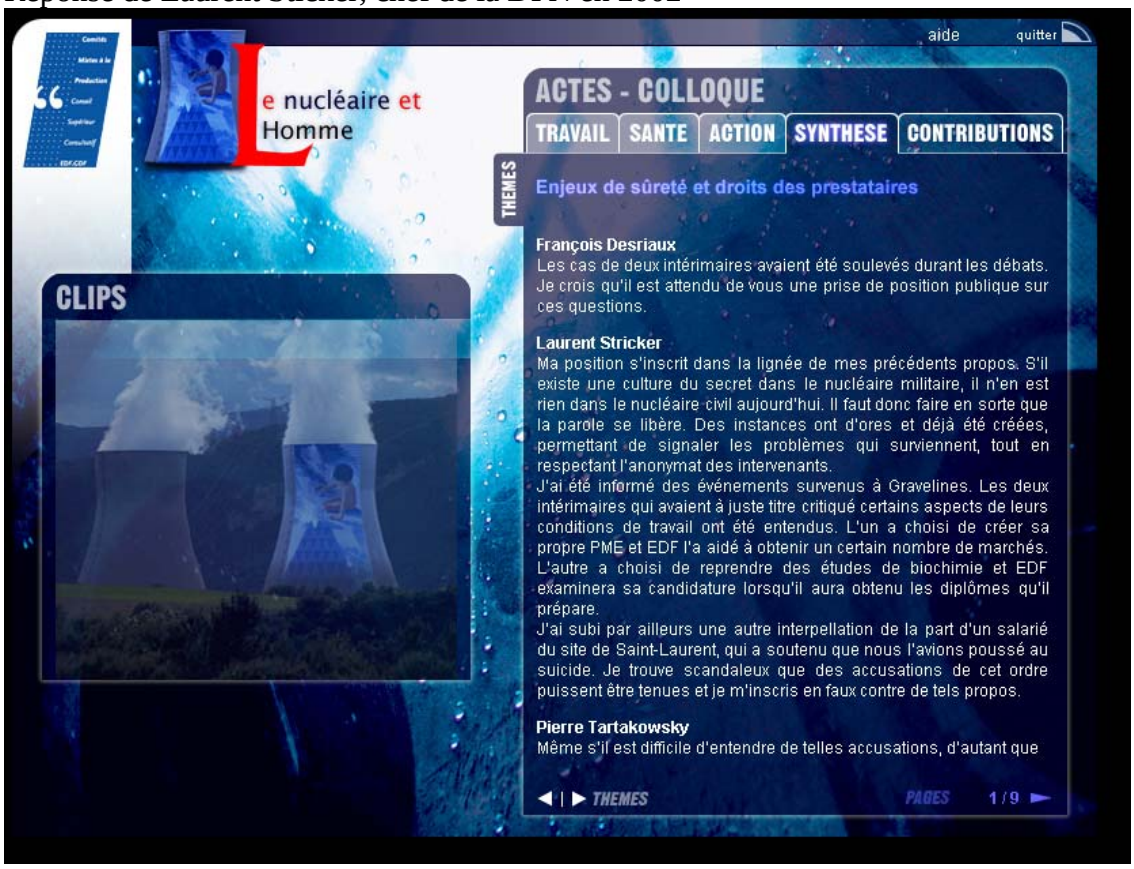

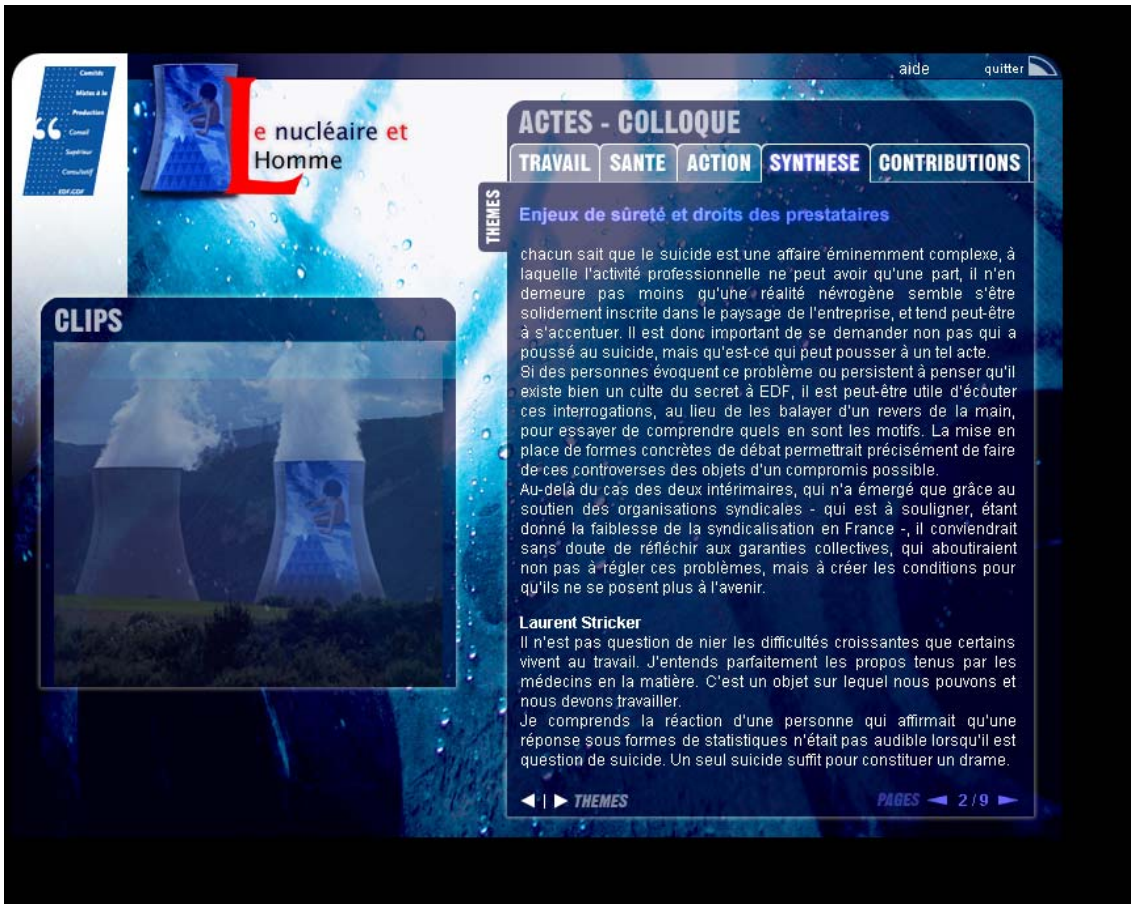
aide
quitter
Le nucléaire et Homme
ACTES - COLLOQUE
TRAVAIL
SANTE
ACTION
SYNTHESE
CONTRIBUTIONS
THEMES
CLIPS
Enjeux de sûreté et droits des prestataires
chacun sait que le suicide est une affaire éminemment complexe, à laquelle l'activité professionnelle ne peut avoir qu'une part, il n'en demeure pas moins qu'une réalité névrogène semble s'être solidement inscrite dans le paysage de l'entreprise, et tend peut-être à s'accentuer. Il est donc important de se demander non pas qui a poussé au suicide, mais qu'est-ce qui peut pousser à un tel acte.
Si des personnes évoquent ce problème ou persistent à penser qu'il existe bien un culte du secret à EDF, il est peut-être utile d'écouter ces interrogations, au lieu de les balayer d'un revers de la main, pour essayer de comprendre quels en sont les motifs. La mise en place de formes concrètes de débat permettrait précisément de faire de ces controverses des objets d'un compromis possible.
Au-delà du cas des deux intérimaires, qui n'a émergé que grâce au soutien des organisations syndicales - qui est à souligner, étant donné la faiblesse de la syndicalisation en France -, il conviendrait sans doute de réfléchir aux garanties collectives, qui aboutiraient non pas à régler ces problèmes, mais à créer les conditions pour qu'ils ne se posent plus à l'avenir.
Laurent Stricker
Il n'est pas question de nier les difficultés croissantes que certains vivent au travail. J'entends parfaitement les propos tenus par les médecins en la matière. C'est un objet sur lequel nous pouvons et nous devons travailler.
Je comprends la réaction d'une personne qui affirmait qu'une réponse sous formes de statistiques n'était pas audible lorsqu'il est question de suicide. Un seul suicide suffit pour constituer un drame.
THEMES
PAGES 2 / 9

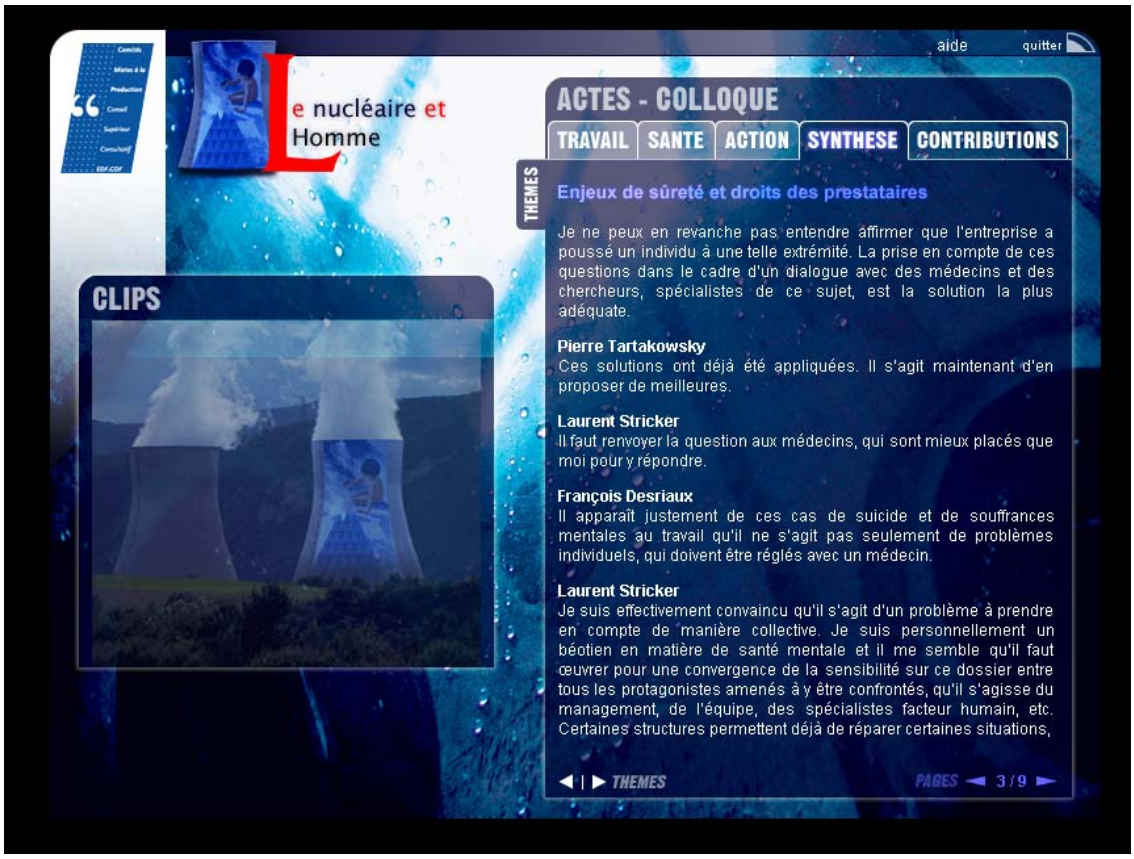
aide
quitter
Le nucléaire et Homme
ACTES - COLLOQUE
TRAVAIL
SANTE
ACTION
SYNTHESE
CONTRIBUTIONS
THEMES
CLIPS
Enjeux de sûreté et droits des prestataires
Je ne peux en revanche pas entendre affirmer que l'entreprise a poussé un individu à une telle extrémité. La prise en compte de ces questions dans le cadre d'un dialogue avec des médecins et des chercheurs, spécialistes de ce sujet, est la solution la plus adéquate.
Pierre Tartakowsky
Ces solutions ont déjà été appliquées. Il s'agit maintenant d'en proposer de meilleures.
Laurent Stricker
Il faut renvoyer la question aux médecins, qui sont mieux placés que moi pour y répondre.
François Desriaux
Il apparaît justement de ces cas de suicide et de souffrances mentales au travail qu'il ne s'agit pas seulement de problèmes individuels, qui doivent être réglés avec un médecin.
Laurent Stricker
Je suis effectivement convaincu qu'il s'agit d'un problème à prendre en compte de manière collective. Je suis personnellement un béotien en matière de santé mentale et il me semble qu'il faut œuvrer pour une convergence de la sensibilité sur ce dossier entre tous les protagonistes amenés à y être confrontés, qu'il s'agisse du management, de l'équipe, des spécialistes facteur humain, etc. Certaines structures permettent déjà de réparer certaines situations,
THEMES
PAGES 3 / 9

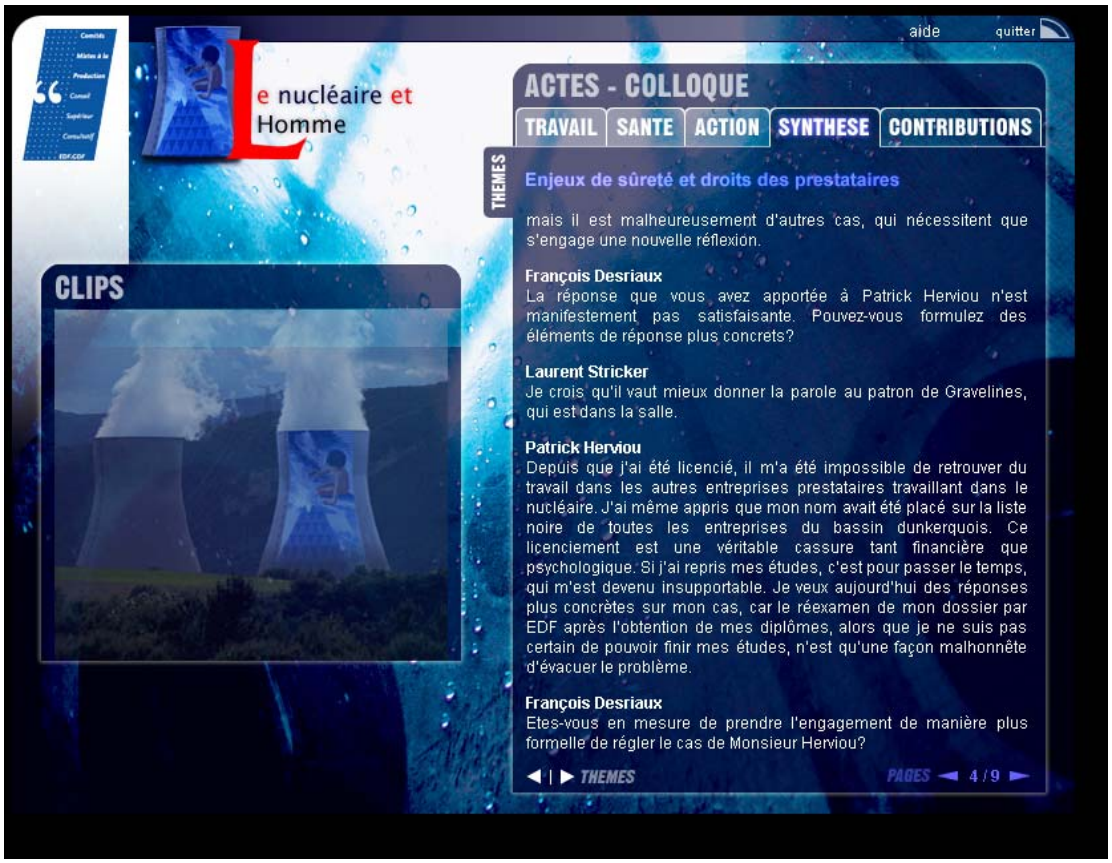
aide
quitter
Le nucléaire et Homme
ACTES - COLLOQUE
TRAVAIL
SANTE
ACTION
SYNTHESE
CONTRIBUTIONS
THEMES
CLIPS
Enjeux de sûreté et droits des prestataires
mais il est malheureusement d'autres cas, qui nécessitent que s'engage une nouvelle réflexion.
François Desriaux
La réponse que vous avez apportée à Patrick Herviou n'est manifestement pas satisfaisante. Pouvez-vous formulez des éléments de réponse plus concrets?
Laurent Stricker
Je crois qu'il vaut mieux donner la parole au patron de Gravelines, qui est dans la salle.
Patrick Herviou
Depuis que j'ai été licencié, il m'a été impossible de retrouver du travail dans les autres entreprises prestataires travaillant dans le nucléaire. J'ai même appris que mon nom avait été placé sur la liste noire de toutes les entreprises du bassin dunkerquois. Ce licenciement est une véritable cassure tant financière que psychologique. Si j'ai repris mes études, c'est pour passer le temps, qui m'est devenu insupportable. Je veux aujourd'hui des réponses plus concrètes sur mon cas, car le réexamen de mon dossier par EDF après l'obtention de mes diplômes, alors que je ne suis pas certain de pouvoir finir mes études, n'est qu'une façon malhonnête d'évacuer le problème.
François Desriaux
Etes-vous en mesure de prendre l'engagement de manière plus formelle de régler le cas de Monsieur Herviou?
THEMES
PAGES 4 / 9

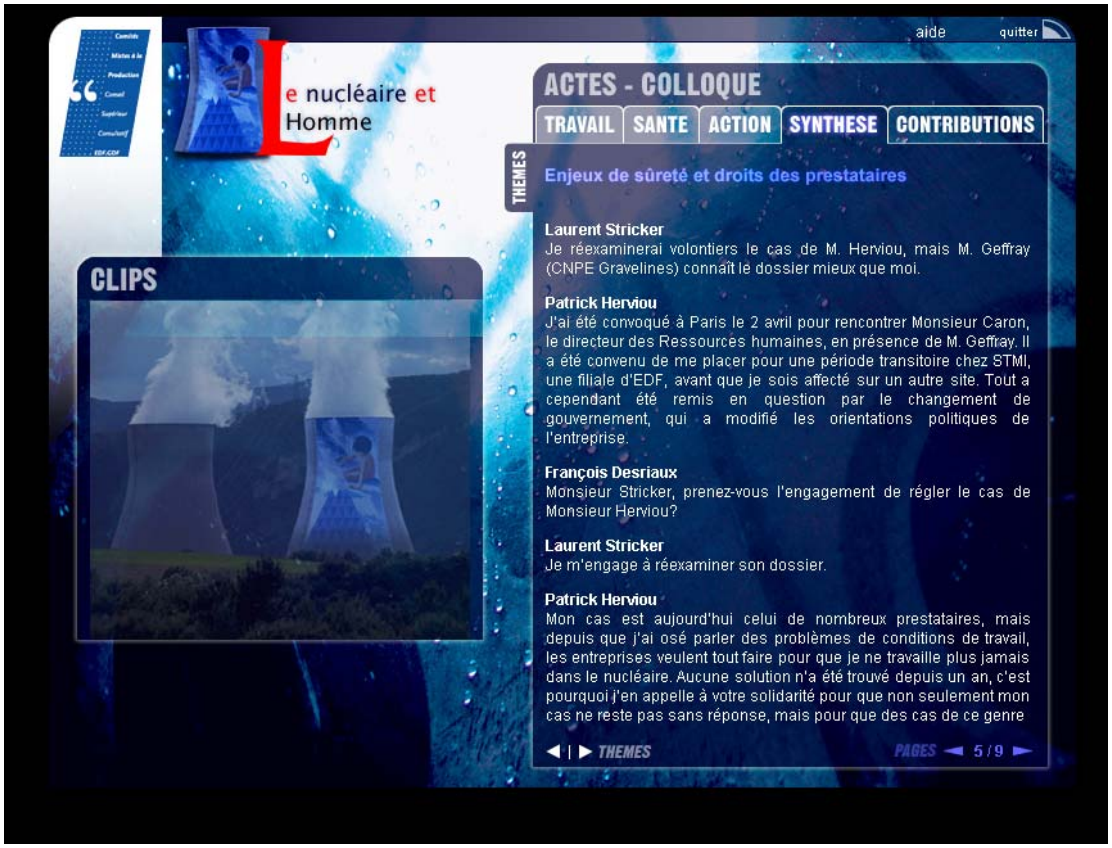
aide
quitter
Le nucléaire et Homme
ACTES - COLLOQUE
TRAVAIL
SANTE
ACTION
SYNTHESE
CONTRIBUTIONS
THEMES
CLIPS
Enjeux de sûreté et droits des prestataires
Laurent Stricker
Je réexaminerai volontiers le cas de M. Herviou, mais M. Geffray (CNPE Gravelines) connaît le dossier mieux que moi.
Patrick Herviou
J'ai été convoqué à Paris le 2 avril pour rencontrer Monsieur Caron, le directeur des Ressources humaines, en présence de M. Geffray. Il a été convenu de me placer pour une période transitoire chez STMI, une filiale d'EDF, avant que je sois affecté sur un autre site. Tout a cependant été remis en question par le changement de gouvernement, qui a modifié les orientations politiques de l'entreprise.
François Desriaux
Monsieur Stricker, prenez-vous l'engagement de régler le cas de Monsieur Herviou?
Laurent Stricker
Je m'engage à réexaminer son dossier.
Patrick Herviou
Mon cas est aujourd'hui celui de nombreux prestataires, mais depuis que j'ai osé parler des problèmes de conditions de travail, les entreprises veulent tout faire pour que je ne travaille plus jamais dans le nucléaire. Aucune solution n'a été trouvé depuis un an, c'est pourquoi j'en appelle à votre solidarité pour que non seulement mon cas ne reste pas sans réponse, mais pour que des cas de ce genre
THEMES
PAGES 5 / 9

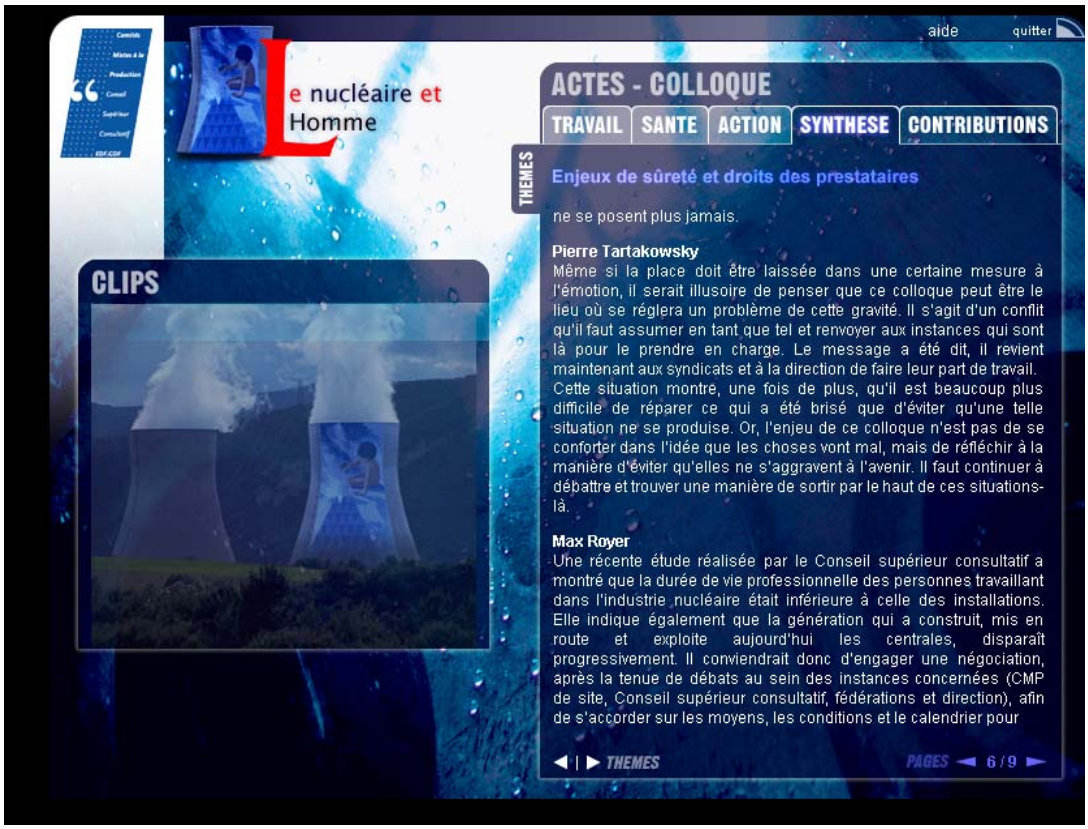
aide
quitter
Le nucléaire et Homme
ACTES - COLLOQUE
TRAVAIL
SANTE
ACTION
SYNTHESE
CONTRIBUTIONS
THEMES
CLIPS
Enjeux de sûreté et droits des prestataires
ne se posent plus jamais.
Pierre Tartakowsky
Même si la place doit être laissée dans une certaine mesure à l'émotion, il serait illusoire de penser que ce colloque peut être le lieu où se réglera un problème de cette gravité. Il s'agit d'un conflit qu'il faut assumer en tant que tel et renvoyer aux instances qui sont là pour le prendre en charge. Le message a été dit, il revient maintenant aux syndicats et à la direction de faire leur part de travail. Cette situation montre, une fois de plus, qu'il est beaucoup plus difficile de réparer ce qui a été brisé que d'éviter qu'une telle situation ne se produise. Or, l'enjeu de ce colloque n'est pas de se conforter dans l'idée que les choses vont mal, mais de réfléchir à la manière d'éviter qu'elles ne s'aggravent à l'avenir. Il faut continuer à débattre et trouver une manière de sortir par le haut de ces situations-là.
Max Royer
Une récente étude réalisée par le Conseil supérieur consultatif a montré que la durée de vie professionnelle des personnes travaillant dans l'industrie nucléaire était inférieure à celle des installations. Elle indique également que la génération qui a construit, mis en route et exploite aujourd'hui les centrales, disparaît progressivement. Il conviendrait donc d'engager une négociation, après la tenue de débats au sein des instances concernées (CMP de site, Conseil supérieur consultatif, fédérations et direction), afin de s'accorder sur les moyens, les conditions et le calendrier pour
THEMES
PAGES 6 / 9

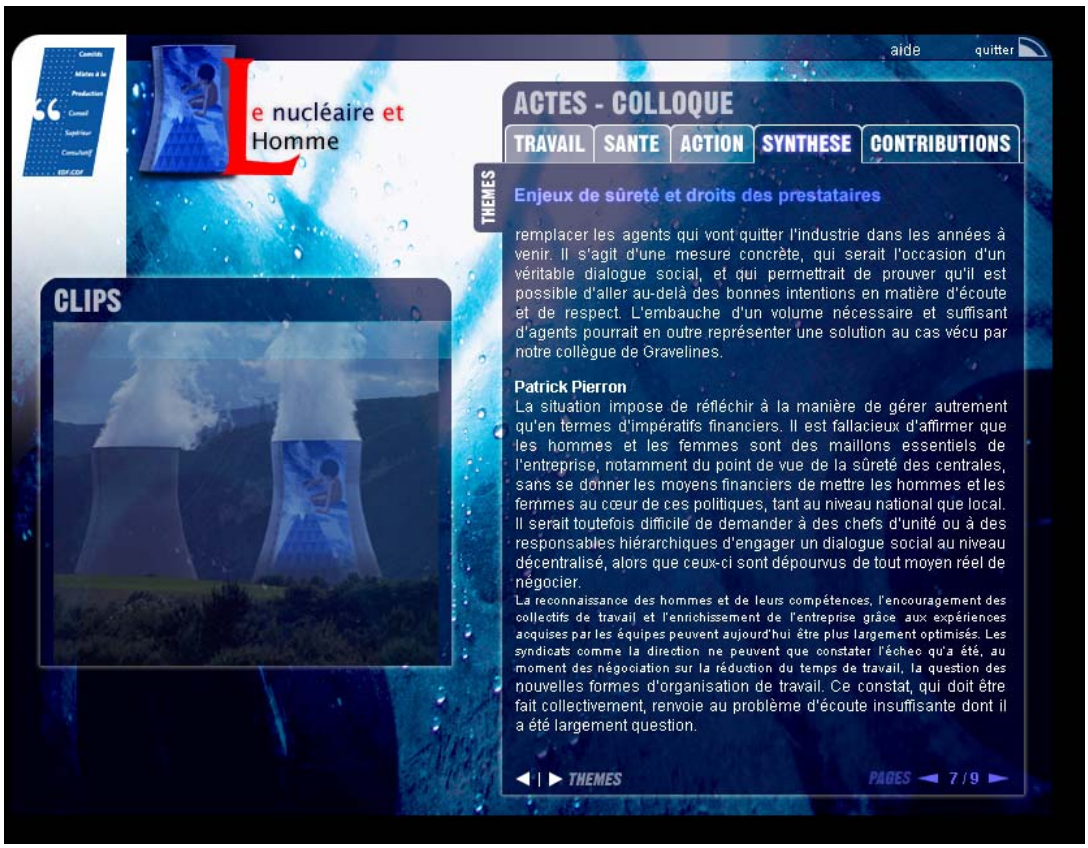
aide
quitter
Le nucléaire et Homme
ACTES - COLLOQUE
TRAVAIL
SANTE
ACTION
SYNTHESE
CONTRIBUTIONS
THEMES
CLIPS
Enjeux de sûreté et droits des prestataires
remplacer les agents qui vont quitter l'industrie dans les années à venir. Il s'agit d'une mesure concrète, qui serait l'occasion d'un véritable dialogue social, et qui permettrait de prouver qu'il est possible d'aller au-delà des bonnes intentions en matière d'écoute et de respect. L'embauche d'un volume nécessaire et suffisant d'agents pourrait en outre représenter une solution au cas vécu par notre collègue de Gravelines.
Patrick Pierron
La situation impose de réfléchir à la manière de gérer autrement qu'en termes d'impératifs financiers. Il est fallacieux d'affirmer que les hommes et les femmes sont des maillons essentiels de l'entreprise, notamment du point de vue de la sûreté des centrales, sans se donner les moyens financiers de mettre les hommes et les femmes au cœur de ces politiques, tant au niveau national que local. Il serait toutefois difficile de demander à des chefs d'unité ou à des responsables hiérarchiques d'engager un dialogue social au niveau décentralisé, alors que ceux-ci sont dépourvus de tout moyen réel de négocier.
La reconnaissance des hommes et de leurs compétences, l'encouragement des collectifs de travail et l'enrichissement de l'entreprise grâce aux expériences acquises par les équipes peuvent aujourd'hui être plus largement optimisés. Les syndicats comme la direction ne peuvent que constater l'échec qu'a été, au moment des négociation sur la réduction du temps de travail, la question des nouvelles formes d'organisation de travail. Ce constat, qui doit être fait collectivement, renvoie au problème d'écoute insuffisante dont il a été largement question.
THEMES
PAGES 7 / 9

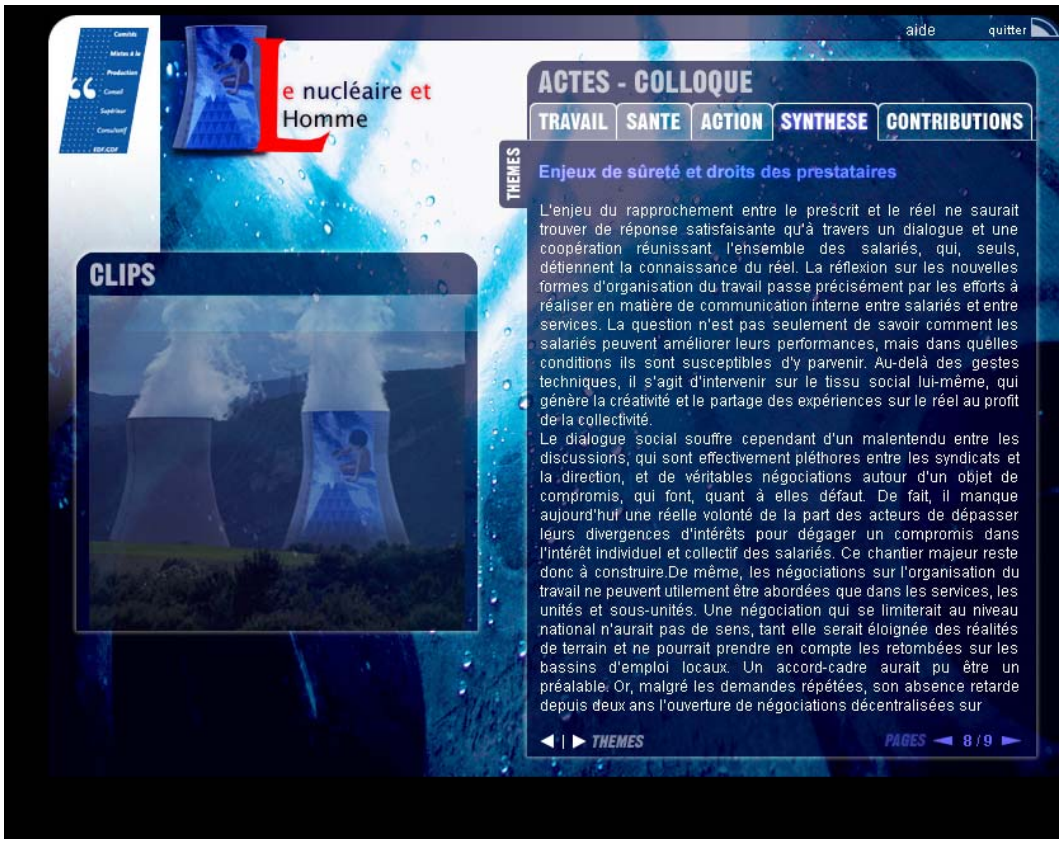
aide
quitter
Le nucléaire et Homme
ACTES - COLLOQUE
TRAVAIL
SANTE
ACTION
SYNTHESE
CONTRIBUTIONS
THEMES
CLIPS
Enjeux de sûreté et droits des prestataires
L'enjeu du rapprochement entre le prescrit et le réel ne saurait trouver de réponse satisfaisante qu'à travers un dialogue et une coopération réunissant l'ensemble des salariés, qui, seuls, détiennent la connaissance du réel. La réflexion sur les nouvelles formes d'organisation du travail passe précisément par les efforts à réaliser en matière de communication interne entre salariés et entre services. La question n'est pas seulement de savoir comment les salariés peuvent améliorer leurs performances, mais dans quelles conditions ils sont susceptibles d'y parvenir. Au-delà des gestes techniques, il s'agit d'intervenir sur le tissu social lui-même, qui génère la créativité et le partage des expériences sur le réel au profit de la collectivité.
Le dialogue social souffre cependant d'un malentendu entre les discussions, qui sont effectivement pléthores entre les syndicats et la direction, et de véritables négociations autour d'un objet de compromis, qui font, quant à elles défaut. De fait, il manque aujourd'hui une réelle volonté de la part des acteurs de dépasser leurs divergences d'intérêts pour dégager un compromis dans l'intérêt individuel et collectif des salariés. Ce chantier majeur reste donc à construire.De même, les négociations sur l'organisation du travail ne peuvent utilement être abordées que dans les services, les unités et sous-unités. Une négociation qui se limiterait au niveau national n'aurait pas de sens, tant elle serait éloignée des réalités de terrain et ne pourrait prendre en compte les retombées sur les bassins d'emploi locaux. Un accord-cadre aurait pu être un préalable. Or, malgré les demandes répétées, son absence retarde depuis deux ans l'ouverture de négociations décentralisées sur
THEMES
PAGES 8 / 9

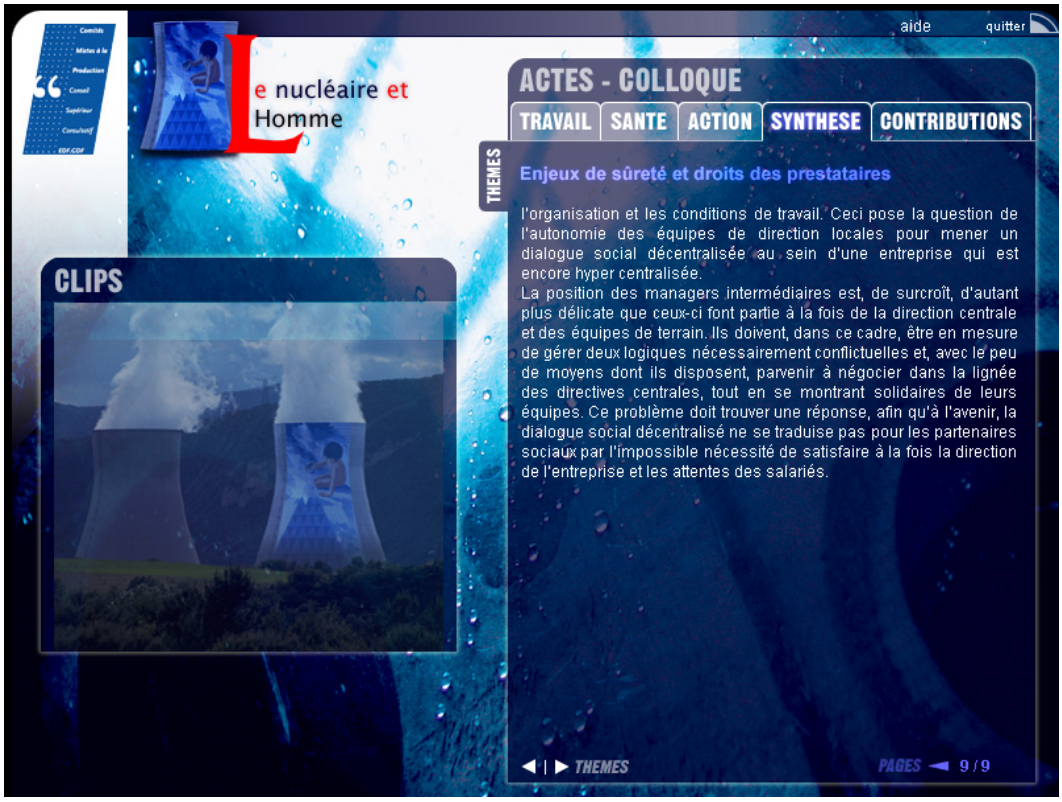
aide
quitter
Le nucléaire et Homme
ACTES - COLLOQUE
TRAVAIL
SANTE
ACTION
SYNTHESE
CONTRIBUTIONS
THEMES
CLIPS
Enjeux de sûreté et droits des prestataires
l'organisation et les conditions de travail. Ceci pose la question de l'autonomie des équipes de direction locales pour mener un dialogue social décentralisée au sein d'une entreprise qui est encore hyper centralisée.
La position des managers intermédiaires est, de surcroît, d'autant plus délicate que ceux-ci font partie à la fois de la direction centrale et des équipes de terrain. Ils doivent, dans ce cadre, être en mesure de gérer deux logiques nécessairement conflictuelles et, avec le peu de moyens dont ils disposent, parvenir à négocier dans la lignée des directives centrales, tout en se montrant solidaires de leurs équipes. Ce problème doit trouver une réponse, afin qu'à l'avenir, la dialogue social décentralisé ne se traduise pas pour les partenaires sociaux par l'impossible nécessité de satisfaire à la fois la direction de l'entreprise et les attentes des salariés.
THEMES
PAGES 9 / 9

Le nucléaire et
Homme

Sous la supervision du comité scientifique du CSC des CMP
Michel Lallier, conception et réalisation générale

Production : Atypik Productions
Producteur : Alban Cappello
Montage : Manuel Guillon
Mixage : Sonosapiens Xavier Thibault
Graphisme : Stéphane Androuin
Integration Multimédia : Dastien Bernard

Captation du colloque : équipe technique du forum des Images, IEC-ASV
Réalisation Pisteau : Franck Pistre
Chef opérateur : Cédric Laveau
Ingénieur de la vision : Gabriel Chemin
Cadreurs : Jean-Louis Camus, Olivier Casas, Eric Sissung
Directrice de production : Isabelle Le Terrier

ATYPIK
PRODUCTIONS
9, rue Gallieni, 93100 Montreuil
Tel/fax: 01 48 58 03 74
E.mail: ATYPIK.PRODUCTIONS@FREE.FR

Tout le monde en convient désormais : la sûreté nucléaire n'est pas qu'une question de technologie !
La place de l'Homme et des organisations est aujourd'hui reconnue comme primordiale.
Mais comment une telle affirmation se traduit-elle dans le quotidien de l'exploitation du parc nucléaire ? N'y a-t-il pas un paradoxe entre une volonté affichée de placer l'Homme et le travail qu'il accomplit au cœur des enjeux de qualité et de sûreté, et la réalité vécue par les agents EDF et les sous-traitants dans les opérations de conduite et de maintenance des centrales – opérations dont dépend essentiellement la sûreté ?
De multiples expertises, interventions, études, effectuées depuis plusieurs années par de nombreux chercheurs, scientifiques, professionnels du Travail internes et externes à l'entreprise, mettent en évidence cet écart ; les analyses effectuées lors de chaque incident ou aléa d'exploitation le font aussi. Pourtant les indicateurs de sûreté ne s'améliorent pas autant que l'on pourrait l'espérer et, parallèlement, les situations de travail et la santé des salariés du nucléaire se dégradent. Cela ne révèle-t-il pas alors que le rôle et la place que l'on accorde au « Facteur Humain » ne sont pas au niveau que l'on prétend leur donner, n'y a-t-il pas volonté d'instrumentaliser plutôt que reconnaître ?
Car comment peut-on reconnaître le « Facteur Humain » sans donner la parole à celles et à ceux qui le constituent et qui « font » la sûreté ? Comment peut-on organiser dans l'entreprise cette nécessaire confrontation, seul moyen garantissant la prise en compte réelle des contraintes que chacun subit et des valeurs que chacun porte dans son travail ?
C'est pourquoi le Conseil Supérieur Consultatif des CMP a pris l'initiative d'organiser en partenariat avec l'ANACT et la revue santé et Travail de la mutualité française, une rencontre entre tous les acteurs qui font la sûreté au quotidien : salariés, sous-traitants, management, autorités de sûreté, ministères concernés, institutionnels du travail, avec la participation de tous les scientifiques dont les travaux sont de nature à contribuer et enrichir ce débat.

Etaient invités aux tables rondes :

- *Jean-Philippe Bainier, directeur délégué à l'exploitation à la centrale de Dampierre*
- *Joseph Boyer, secrétaire du CNHSCT*
- *Eric Cachen, représentant de la FNME-CGT ;*
- *Yves Clot, professeur de psychologie du travail au CNAM, Paris*
- *Gilles Compagnat, responsable de la branche nucléaire,FCE-CFDT ;*
- *Philippe Davezies, médecin,enseignant-chercheur, Université Laennec de Lyon 1*
- *François Daniellou, professeur d'ergonomie, Université de Bordeaux ;*
- *Christophe Dejours, professeur de psychologie du travail au CNAM, Paris ;*
- *André Digoin, directeur du CNPE de Belleville-sur-Loire.*
- *Ghislaine Doniol-Shaw, ergonome, chercheur au CNRS-LATTS*
- *François Guerin, directeur adjoint de l'ANACT ;*
- *François Hubault, professeur d'ergonomie, Université Sorbonne Paris I*
- *Guy Jobert, professeur, Directeur de la chaire de formation des adultes au CNAM, Paris ;*
- *Jean-Pierre Jourdan, représentant CFE-CGC*
- *Benoît Journé, maître de conférences en gestion à l'université de Nantes ;*
- *Rachid Kandaroun, docteur en ergonomie, consultant FH et à la direction de DPN*
- *Michel Lallier, représentant FNME-CGT*
- *Michel Llory, ingénieur, consultant*
- *Claude Mathieu représentant FNEM-FO*
- *Patrick Pierron, représentant de la FCE-CFDT.*
- *Max Royer, représentant de la FNEM-FO ;*
- *Yves Schwartz, professeur de philosophie à l'université de Provence*
- *Laurent Stricker, Directeur de la division production nucléaire EDF*
- *Annie Thebaud-Mony, sociologue, directeur de recherche à l'INSERM ;*